

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 50 portant expulsion du Territoire de la Côte Française des Somalis .

n° 50

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO  
n° 1 du 30/01/1960

Date de publication  
12 janvier 1960

Date du numéro  
30 janvier 1960

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

— Sont expulsés du Territoire de la Côte Française des Somalis les nommés : Abdallah Hizam Saïd, arake akmi, né en 1933 à Cheik Saïd (Yémen) de Hizam Saïd et de Salma Mohamed, jardinier à Ambouli. Daoud Mohamed Zein, arabe akmi, né en 1922 à Cheik Saïd (Yémen), de Mohamed Zein et de Fatama Abdou, jardinier à Ambouli. Ahmed Souleman Ali arabe akmi, né en 1934 à Cheik Saïd (Yémen), de feu Souleman Ali et de feue Zeinab Youssouf, jardinier à Ambouli. Ahmed Ali Saad, arabe akmi, né en 1934 à Cheik Saïd (Yémen). de Ali Saad et de Amina bint Kayad, jardinier à Ambouli. Nadji Souleiman Ragueh, arabe akmi, né en 1934 à Cheik Saïd (Yémen). de Souleiman Ragueh et de Kouleibi Addah, jardinier à Ambouli. Ghaleb Raweh Mahvoub, arabe akmi, né vers 1925 au Yémen de Raweh Mahyoub et de Mariam Ramdan, domicilié quartier 1 à Djibouti. Ismail Saleh Oubéid, arabe Kerchi, né en 1929 à Zeïila, de feu Saleh Oubeid et de Fatma, domiciliée quartier 1 à Djibouti. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Pour le Chef du Territoire et par délégationLe Secrétaire Général,Y. de DARUVAR.